

Carte scolaire. Des ajustements dans des écoles cauchoises

Par Le Courrier Cauchois

3-4 minutes

Afin de préparer dans les meilleures conditions la rentrée 2020, Olivier Wambecke, inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen) de la Seine-Maritime, a présenté le projet d'ajustements de la carte scolaire 1^{er} degré au Comité technique spécial départemental (CTSD) et au Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) le jeudi 2 juillet.

Pour la rentrée 2020, le département perd 1 124 élèves, soit un total de 111 248 élèves attendus. Malgré cette baisse significative d'élèves, le département a été doté initialement de six postes (équivalents temps plein) puis de 30 postes supplémentaires à l'issue des mesures ministérielles prises dans le cadre du contexte de crise sanitaire : accord du maire avant la fermeture d'une classe dans les communes rurales de moins de 5 000 habitants ; amélioration du taux d'encadrement dans toutes les communes.

Ainsi, avec un total de 36 postes supplémentaires, la Seine-Maritime connaîtra un taux d'encadrement inédit : le nombre de professeurs pour 100 élèves progressera de 5,56 en 2019-2020 à 5,68 à la rentrée 2020.

Cet engagement constant en faveur de l'école primaire traduit la volonté de l'Education nationale d'approfondir son effort pour assurer la maîtrise des savoirs fondamentaux par tous les élèves et permettre la réussite des élèves de tous les territoires.

Cet effort important permet d'accompagner les territoires ruraux : trois quarts des RPI compteront 24 élèves ou moins par classe. Vingt-six classes ont été maintenues dans les communes rurales de moins de 5 000 habitants.

Les élèves d'ULIS ont été pris en compte dans les effectifs de chaque école. Neuf classes supplémentaires ont été ouvertes pour

faciliter l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Retrait d'emplois en élémentaire

- Fécamp à l'école Jean-Lorrain
- Saint-Valery-en-Caux à l'école Costes et Bellonte

Attribution d'emplois en maternelle

- Fresquiennes
- Notre-Dame-de-Gravenchon à l'école Petite-Campagne
- Saint-Aubin-Routot à l'école Le Pré vert

Attribution d'emploi en élémentaire

- Gainneville à l'école Louis-Aragon
- Saint-Sauveur d'Emalleville à l'école Maurice-Leblanc

Transfert d'emplois en élémentaire

- Le Trait : transfert d'un poste de l'école primaire Guy de Maupassant vers l'école primaire Pierre et Marie Curie.

Fusions

- La Vaupalière : fusion des écoles maternelle et élémentaire au sein du RPI de Montigny-La Vaupalière.
- Turretot : fusion des écoles maternelle "Les Ecureuils" et élémentaire "Les Vikings".

Galerie photos



0 Commentaire